



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION n° 2025/03/040

Institutions et vie politique – fonctionnement des assemblées

**OBJET :** Etat des travaux de la commission consultative des services publics locaux en 2024

**Séance du 31 mars 2025**

**Date de convocation : 18 mars 2025**

**Membres en exercice : 33**

**27 présents – 30 votants**

**Le quorum est atteint.**

**L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.**

**Présents :**

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Chantal LAIR-LACHAPELLE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Serge GARNIER.

**Absents ayant donné procuration :**

Magali NISSARD a donné procuration à Jean DENAT

Sandrine RIOS a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET

Agnès AUGUSTE a donné procuration à Serge GARNIER

**Absents :**

Carole CALBA

Emmanuelle GAVANON

Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu par 25 voix pour** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Chantal LAIR-LACHAPELLE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD) **et 5 voix contre** (Jean-Louis MEIZONNET (2), René GIMENEZ, Serge GARNIER (2)).

Suite délibération n° 2025/03/040

**RAPPORTEUR** : Mme Annick CHOPARD, adjointe au maire

**EXPOSE** : La réglementation prévoit que le maire, président de la commission consultative des services publics locaux de Vauvert, présente au conseil municipal, avant le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, les travaux réalisés par celle-ci au cours de l'année précédente.

En 2024, la commission s'est réunie le 4 décembre pour examiner les rapports sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif, les rapports du délégataire de ces services et le compte-rendu d'activité de la concession pour la distribution publique de gaz naturel au titre de l'exercice 2023.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-12, L. 1411-3, L. 1413-1, L. 2224-5 et L. 2224-31,

**VU** la délibération n° 2020/12/142 du 7 décembre 2020, fixant la nouvelle composition de la commission consultative des services publics locaux de Vauvert, modifiée par la délibération n° 2021/05/080 en date du 27 mai 2021,

**PROPOSITION** : Le maire, rapporteur, propose au conseil municipal de prendre acte de l'état des travaux de la commission consultative des services publics locaux en 2024.

**DECISION** : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
DECIDE

**Le conseil municipal prend acte à l'unanimité de ces éléments.**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Le maire,**



Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier